

CRITÈRES INDICATIFS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES POUR LES CONTRATS DOCTORAUX
(approuvés par le Conseil de l'ED du 04 avril 2024)

Cette grille a pour objectif de vous guider dans l'évaluation des candidat.e.s. Plusieurs critères sont proposés, à titre indicatif, pour vous aider à évaluer qualitativement les dossiers, mais ils ne sont pas exhaustifs. Vous pouvez utiliser des nombres entiers ou décimaux pour votre notation.

NOM DE L'ÉTUDIANT :

PRÉNOM :

		POINTS
I. ÉVALUATION DU DOSSIER ACADÉMIQUE (DA : 10 points)		
1. QUALITÉ DU DOSSIER ACADÉMIQUE (3 points)		
Critères d'évaluation	- Moyenne générale de l'étudiant.e et mention - Note obtenue au TER / 3 pts
<i>Point Bonus (dans la limite de 1 point maximum)</i>	Richesse du parcours de l'étudiant - Parcours universitaire interdisciplinaire et/ou parcours professionnel et/ou séjour universitaire à l'étranger (+ 0,5 pt) - Investissement universitaire : représentant des étudiants (Master, CG, conseil...) (+0,5 pt) - Production scientifique (+ 0,5 pt)	+ pt
2. QUALITÉ DU PROJET SCIENTIFIQUE (5 points)		
Critères d'évaluation	Forme (1 point) - Qualité de la rédaction (grammaire, orthographe, syntaxe) - Lecture facile et agréable / 1 pt
	Fond (4 points) - Articulation logique - Clarté des hypothèses, des objectifs et de la méthodologie choisie (argumentation de l'originalité) - Clarté de la mise en œuvre / design expérimental (argumentation) - Réflexion éthique / 4 pts
3. FAISABILITÉ ET PRISE DE RISQUE (2 points)		
Critères d'évaluation	- Expérience stage et/ou de TER en rapport avec la thématique proposée - Calendrier détaillé (dont démarches éthiques) - Motivation (argumentation de l'étudiant concernant la réalisation d'une thèse, projet professionnel) / 2 pts
<i>Point Bonus (dans la limite de 0,5 point maximum)</i>	Avancement ou prise de risque - Accord CER ou CPP (Bonus : 0,5 pt) - Prise de risque théorique ou méthodologique (Bonus : 0,5 pt)	+ pt
Score DA (Hors Point Bonus)		... /10 pts
Point Bonus dans la limite de 1,5 points maximum (PB)		+ ... pt

II. ÉVALUATION DE L'AUDITION (A : 8 points)		
1. QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION ORALE (3 POINTS)		
Critères d'évaluation	Forme (1 point) - Respect du temps de présentation - Qualité visuelle des diapositives / 1 pt
	Fond (2 points) - Articulation logique - Présentation synthétique - Présentation claire et pédagogique / 2 pts
2. RÉPONSE AUX QUESTIONS (5 POINTS)		
Critères d'évaluation	- Argumentation précise - Argumentation logique - Si pas de réponse à la question : qualité de l'élaboration proposée par l'étudiant pour répondre à la question et qui permet d'évaluer comment l'étudiant se positionne par rapport à ses connaissances de bases et avancées / 5 pts
Score A		.../8 pts
III. RÔLE ET IMPLICATION DE L'ÉTUDIANT DANS LE PROJET (IP : 2 Points)	 / 2 pts

SCORE TOTAL = DA + PB + A + IP / 20 pts
---------------------------------------	----------------------